

Pauline Hot, nouvelle Directrice générale de l'ANJ



Vincent Reynaert

Publié le 8 juillet 2025 . Lecture estimée : 3 min



Le 7 juillet 2025, l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) a officiellement nommé Pauline Hot au poste de Directrice générale en remplacement de Rémi Lataste, qui quitte ses fonctions après cinq années à la tête du régulateur. Jusqu'alors Directrice générale adjointe depuis janvier 2025, Pauline Hot assure une continuité au sein de l'institution.

Formée à l'École normale supérieure puis à l'École nationale d'administration (promotion Hannah Arendt), la nouvelle directrice de l'ANJ a d'abord exercé au Conseil d'État à partir de 2020. Elle y a débuté comme auditrice, puis maîtresse des requêtes, exerçant notamment les fonctions de rapporteure à la 6^e chambre de la section du contentieux et à la section de l'administration. Son passage à l'ANJ dès le début de l'année lui a permis de s'imprégner des enjeux et des priorités du secteur, lui valant la confiance nécessaire pour succéder à Rémi Lataste.

Dans ses nouvelles missions, Pauline Hot est attendue pour renforcer la régulation du secteur, avec l'objectif de garantir un jeu sûr, transparent, et responsable. Elle devra notamment poursuivre la lutte contre les opérateurs illégaux, la protection des mineurs et la mise en œuvre des politiques de prévention et de conformité (Lutte anti-blanchiment, RGPD).



Rémi Lataste a occupé pendant 5 ans le poste de Directeur Général de l'ANJ

Après cinq ans à la tête de l'ANJ, Rémi Lataste quitte donc ses fonctions pour rejoindre l'Établissement public Campus Condorcet, où il prendra ses fonctions de Directeur général dès le 7 juillet 2025.

Durant son mandat, Rémi Lataste a marqué l'histoire de la régulation des jeux en France :

- Mise en place d'une régulation d'impact : « En cinq ans, nous avons jeté les bases de la régulation d'impact » a-t-il déclaré, soulignant la transformation accomplie.
- Renforcement de la protection des mineurs : des campagnes et actions ciblées ont été menées pour éviter le jeu excessif auprès des publics vulnérables.
- Lutte contre le blanchiment d'argent et les jeux illégaux : sous sa direction, l'ANJ a intensifié les contrôles et les fermetures de sites non conformes.
- Collaboration interculturelle élargie : l'ANJ a ouvert des relations avec ses homologues du Japon, de Guinée, de Tunisie ou du Maroc, renforçant son influence internationale.
- Augmentation des mécanismes d'auto-exclusion : favorisant une approche proactive, le nombre de joueurs s'inscrivant volontairement a significativement augmenté .

Rémi Lataste a conclu que ces avancées sont le fruit d'un « formidable collectif » composé de professionnels engagés et solides partenaires institutionnels .

Avec l'arrivée de Pauline Hot, l'ANJ aborde un nouveau chapitre, celui d'une régulation approfondie et stabilisée. Un rôle décisif l'attend sur d'autres chantiers majeurs, comme l'éventuelle légalisation des jeux de casino en ligne, la révision du régime fiscal des opérateurs et la surveillance soutenue des pratiques à risque.